

*Préface du Président Valéry Giscard d'Estaing*

*Le droit de l'entreprise est un vecteur puissant de la convergence économique, fiscale et sociale. Cette convergence est essentielle à la consolidation de l'Euro qui est aujourd'hui la colonne vertébrale de la construction européenne.*

*Je suis heureux de préfacier ce travail de quatorze universitaires et praticiens de l'Association Henri Capitant : « La construction européenne en droit des affaires : acquis et perspectives », car il met en évidence que ce droit, qui régit le quotidien des entreprises, n'a pas été suffisamment pris en compte par les dirigeants européens.*

*Or ce sont bien ces centaines de milliers d'entreprises, de petite, moyenne et plus grande taille, qui sont les forces vives des économies européennes et de leur nécessaire convergence.*

*Ces acteurs économiques industriels et commerçants, constituent en effet la source première de la création de richesses, de la croissance et de l'emploi. Ils doivent évoluer dans un environnement juridique, fiscal et social convergent, dès lors qu'ils opèrent au sein d'un espace monétaire unifié, de libre circulation des biens, des services, des capitaux et du travail. C'est pourquoi il est temps d'adosser la monnaie unique, l'Euro, à un socle de droit unifié des affaires.*

*Cette étude de l'Association Henri Capitant, qui a reçu l'appui de la Fondation pour le droit continental, du barreau de Paris et du Conseil national des barreaux, constitue à mes yeux un inventaire précieux de l'acquis communautaire et de ses insuffisances.*

*Il comporte des pistes de réflexion à l'attention des dirigeants européens qui pourraient conduire à une étape concrète et décisive de l'intégration juridique au sein de la zone Euro, dans le domaine clé de la vie économique, des entreprises et de l'emploi : l'avènement d'un code européen de droit des entreprises.*

*Je remercie vivement l'Association Henri Capitant pour ce travail et forme le vœu que les réflexions de ces juristes soient analysées avec la plus grande attention par les institutions européennes et les dirigeants de l'ensemble des pays ayant l'Euro en partage.*

*Valéry Giscard d'Estaing*